



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par le Centre de langue française de Téhéran, partenaire du réseau Kamilala, afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibai plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert aux élèves des écoles maternelles, primaires et secondaires apprenant le français.

Les enfants **doivent être au cœur du processus de création**, sous la direction de la structure éducative.

Un seul kamishibai sera accepté par groupe ou classe participant·e.

Le nombre de groupes ou classes candidats est limité à 30. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription (à réaliser jusqu'au 5 novembre 2023, sur le lien suivant : <https://forms.gle/dWRq7Y2BAN5bASrLA>).

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37 x 27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibai sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibai doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibais de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibai : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (français ou persan et trois autres langues minimum). Le Kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration peut se faire en français ou persan, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en français ou persan et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilangagières.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français ou persan devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo])

Art. 5. Thème du kamishibaï

Chaque année le thème est défini par Dulala et Kamilala.



Art. 6. Réception des kamishibais

Le kamishibai devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.

Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d'impression dans votre structure !

Les planches devront être envoyées impérativement **avant le 5 mai 2024**. Attention, **seulement les planches** sont à envoyer et non pas le butai (le castelet).

Le kamishibai doit être envoyé au Centre de langue française de Téhéran ou remis directement sur place, à l'adresse suivante :

Centre de langue française de Téhéran
Avenue Enghelab, Rue Abivard, impasse Kimia 8, Téhéran

A l'issue du concours, les planches pourront être restituées à la structure éducative.

Le kamishibai devra également si possible être scanné et envoyé par WeTransfer à l'adresse fanny.dureysseix@diplomatie.gouv.fr . En cas d'impossibilité d'envoyer une version numérisée, merci de le faire savoir rapidement par mail.

L'enseignant·e participant·e est invité·e à compléter le **Carnet de Bord** en ligne (lien communiqué par courriel) une fois le kamishibai terminé. Une fois complété, le carnet de bord doit être envoyé en format numérique (en cliquant sur envoyer au moment de remplir le formulaire).

Le Centre de langue française de Téhéran s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

Art. 7 : Le Jury

Un jury composé de 5 membres du CLF et de l'Ambassade de France en Iran analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- *respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- *place et utilisation des langues dans l'histoire
- *diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- *construction de l'histoire
- *créativité dans les illustrations
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte, thème)



Un prix par catégorie sera attribué ainsi qu'un prix coup de cœur suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

- **Maternelle : 3 à 6 ans**
- **Primaire : 6 à 11 ans**
- **Secondaire : 11 à 16 ans**

Les prix attribués seront remis directement ou lors d'une cérémonie dont la date pourra être fixée ultérieurement.

Art. 8 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibaï soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage, dans la mesure du possible, à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibaï par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibaï plurilingue de Dulala et du réseau Kamilala". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 9 : Publication

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 10 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.



Art. 11 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par le Centre de langue française de Téhéran et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de Dulala en charge de son animation.

Art. 12 : Réunion d'information et formation

Une ou deux réunion(s) d'information sont organisées à l'attention des établissements souhaitant participer au concours en octobre et / ou novembre ainsi qu'une formation si nécessaire.

CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibaï plurilingue 2023-2024, voici la marche à suivre :

-  Inscrivez-vous avant le **5 novembre 2023** en remplissant le formulaire en ligne (seules les 30 premières inscriptions seront retenues).
-  Envoyez-nous votre Kamishibaï plurilingue et votre carnet de bord avant le **5 mai 2024** (consultez les modalités d'envoi dans le règlement du concours).
-  Un jury analysera vos travaux durant le mois de **mai 2024** et les résultats seront annoncés **fin mai 2024**.